

SSIAP 3 : Recyclage pour Chef de service de Sécurité Incendie

Durée : 21.00 heures (3.00 jours)

Public concerné

- Chef de Service de Sécurité Incendie SSIAP 3.

Pré-requis

- Titulaires du diplôme SSIAP 3 n'ayant pas dépassé la date limite de recyclage, pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité de chef de sécurité incendie et d'assistance à personne dans les 36 derniers mois
- Certificat de SST ou équivalent à jour (PSC1, PSE1...).
- Certificat médical de moins de 3 mois.

Nombre de participants et lieu de la formation

De 4 à 12 maximum - Dans nos locaux à Voisins-Le-Bretonneux en **Formation présentielle**

Objectifs pédagogiques

- Exercer la fonction de SSIAP 3 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques

Contenu de la formation

- SEQUENCE 1 : REGLEMENTATION (04H00)
 - Règlement de sécurité dans les ERP : dispositions générales, dispositions particulières et spéciales
 - Règlement de sécurité dans les IGH
 - Rappel des textes sur les moyens de secours
 - Rappel sur le code du travail
 - Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP
 - Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié
- SEQUENCE 2 : NOTIONS DE DROIT CIVIL ET PENAL (02H00)
 - La délégation de pouvoir, de signature,
 - La responsabilité civile et pénale
 - Le délit de mise en danger d'autrui
- SEQUENCE 3 : FONCTION MAINTENANCE (02H00)
 - Les contrats de maintenance des installations de sécurité
 - Contextes d'obligations réglementaires
 - Aspects juridiques : les contrats avec obligation de moyens les contrats avec obligation de résultat
 - Différents types de contrats : le contrat de types "prédictifs" le contrat de types "préventifs" le contrat de types "correctifs" ou "curatifs"
 - Normalisation
- SEQUENCE 4 : ETUDE DE CAS (03H00)
 - Rappel de la méthode Lecture de plan
- SEQUENCE 5 : L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES (02H00)
 - Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application.
 - Les dispositions réglementaires : Les commissions accessibilité Les exigences réglementaires générales Les exigences dimensionnelles et qualitatives Autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier) Visite, réception par commission d'accessibilité Analyse critique et retours d'expérience

- SEQUENCE 6 : ANALYSE DES RISQUES (04H00)
 - Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents Corporels. Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux
 - Évaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens) Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs (rappel) Le plan de prévention (rappel) Évaluation des risques de travaux par points chauds (rappel)
- SEQUENCE 7 : MOYENS DE SECOURS (02H00)
 - Évolution des textes réglementaires

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formateur-expert en sécurité incendie, qualifié et suivi selon notre processus qualité (Qualiopi).

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Salles équipées de vidéoprojecteurs et équipements informatiques
- Support de cours individuel remis aux participants
- Équipements techniques dédiés pour la formation SSIAP

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.
- Formation alternant théorie et pratique
- Quiz réguliers durant la formation présentielle
- QCM Blanc
- Mise à disposition de document et Quiz en ligne

Documents délivrés suite à l'évaluation des acquis

Évaluation du formateur tout au long de la formation

Si réussite à l'examen, délivrance du **Attestation de recyclage SSIAP 3**

Chef de Service de sécurité incendie SSIAP 3 Responsable sécurité et sûreté globale Cette formation pourra être complétée utilement par un Titre Responsable Sécurité Sûreté développé par l'ESSE : www.ess-e.fr

Dernière mise à jour du document : 11 juin 2025